

Région

1/7



6

Provence-Alpes-Côte d'Azur

PROPOSITION

ASSEMBLEE PLENIERE

10 JUILLET 2009

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Projet de création d'un parc naturel régional sur le territoire de la Sainte Baume

EXPOSE DES MOTIFS

- Le territoire

Le territoire de la Sainte Baume est situé pour les quatre cinquièmes sur le département du Var et pour un cinquième sur le département des Bouches-du-Rhône et entouré des Agglomérations marseillaise, toulonnaise et aixoise.

Ce territoire de moyenne montagne et de plateaux s'articule principalement autour du Massif de la Sainte Baume et de ses prolongements : le Mourre d'Agnis et le Massif de la Loube. Il est bordé sur sa frange méridionale par le bassin du Beausset. L'ensemble du territoire est drainé par six rivières : l'Huveaune, le Cauron, le Carmay, l'Issole, le Gapeau et la Reppe. Les terrains calcaires sont dominants, avec en bordure et sur les plateaux, des marnes et des argiles.

Situé au carrefour de diverses influences bioclimatiques et biogéographiques (méditerranéenne, steppique et montagnarde), la Sainte Baume présente un patrimoine naturel et paysager d'une exceptionnelle richesse. Le patrimoine biologique recèle de nombreuses espèces endémiques remarquables, notamment sur le plan entomologique et ornithologique, mais aussi avec une flore très spécifique (450 espèces dont environ 30% présentant une affinité septentrionale). Les forêts sont remarquables avec en premier lieu la forêt fossile hêtraie de la Sainte Baume, la plus méridionale de France qui est une réserve biologique domaniale. Ces richesses forestières justifient la mise en place de nombreux dispositifs expérimentaux ou exemplaires : PIDAF, charte forestière, mise en œuvre d'un projet de Forêt Modèle.

Les paysages, sculptés par l'eau et les hommes se révèlent d'une grande singularité et d'une exceptionnelle beauté. Les reliefs géologiques tourmentés et ruiformes, les espaces cavernicoles, les anciennes glaciers, constituent également des originalités de ce massif, qui ne se retrouvent nulle part ailleurs dans la région. L'activité agricole a façonné des paysages remarquables, mais a connu une déprise profonde et ne subsiste de façon marginale que dans quelques secteurs (viticulture et agriculture périurbaine). Le territoire s'est développé au travers d'un tourisme rural s'appuyant fortement sur ses richesses patrimoniales naturelles, culturelles et culturelles ; mais aussi avec le développement d'activités de pleine nature.

En conclusion, ce territoire de passage et de transition a gardé l'empreinte de son histoire humaine et géologique et de diverses cultures qui ont forgé une identité originale en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais aujourd'hui, le développement démographique et la proximité de grandes agglomérations (Aix, Marseille, Toulon, Aubagne) entraînent de fortes pressions sur un territoire particulièrement sensible.

- L'historique du projet

Depuis plusieurs années, la Sainte Baume fait, l'objet d'une réflexion en vue de l'évolution d'un projet global de territoire, pouvant éventuellement conduire à un Parc naturel régional.

Au vu de la richesse de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels, la Sainte Baume avait fait partie des zones répertoriées comme éligibles au titre de la politique régionale des « Parcs naturels régionaux » en Provence-Alpes-Côte d'Azur (étude menée par l'Agence Régionale Pour l'Environnement en 1988-1989).

Au début des années 2000, des contacts ont été pris entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Départements et les Communes concernées. En 2003, la Région a délibéré en faveur de l'engagement d'une étude menée par l'association de préfiguration d'un Parc naturel régional de la Sainte Baume.

Les conclusions de cette étude ont été remises en 2005.

- Les principales conclusions de l'étude préalable

Cette étude a mis en évidence :

- une forte demande autour de l'idée d'un Parc naturel régional sur le territoire de la Sainte Baume et les fortes motivations des acteurs locaux, notamment des élus des vingt communes de l'association de préfiguration ;

- une grande richesse floristique et faunistique due à la triple influence alpine, steppique et méditerranéenne, avec de nombreuses espèces en limite de répartition géographique et une grande richesse culturelle liées aux richesses du territoire (huile de cade, câpriers, résine de pin, chaux, travertin, bauxite, gypse, glace, etc.) et paysagère nécessitant une plus grande protection et une meilleure mise en valeur,

- une fragilité socio-économique (fréquentation touristique de proximité, notamment les fins de semaine ; pression foncière et urbaine très fortes) qui appellent la recherche d'un équilibre de développement, une nécessaire amélioration sur le plan social (emplois, services à la population) et une indispensable participation des acteurs locaux.

Quatre atouts ont été répertoriés :

- la richesse des patrimoines naturels et culturels,
- la motivation des élus locaux et leurs projets,
- l'implication du mouvement associatif,
- les ambitions des socio professionnels

